Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur la décision de l'opposition syrienne de se rendre à Genève pour participer aux négociations sur l'avenir de la Syrie, à Paris le 30 janvier 2016.

2016-01-30

Je salue avec espoir la décision de l'opposition syrienne de se rendre à Genève pour y prendre part aux négociations qui doivent s'ouvrir sur la base de la résolution 2254 du conseil de sécurité des Nations unies. Aucun aspect de ce texte ne devra être laissé de côté.

Le droit humanitaire doit être respecté et l'objectif d'une transition politique activement poursuivi pour permettre le succès de ces discussions.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 11 février 2016

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/197813-declaration-de-m-laurent-fabius-ministre-des-affaires-etrangeres-et-du